



LE NEPAD , UNE ENTREPRISE GEOPOLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE.

Mémoire de géopolitique
du Colonel Seydou Michel BELEM dans le cadre de l'étude dirigée « l'entreprise,
acteur de géopolitique »

10^o Promotion du Collège Interarmées de Défense
Juillet 2002 – Juin 2003

Directeur : M. Jean-Marc De LEERSNYDER
Professeur au Groupe HEC
Ancien Directeur de l'Ecole HEC
Directeur du CPA

Paris Avril 2003

FICHE DE PRÉSENTATION DU FICHER DOCUMENTAIRE :

1. Le NEPAD, UNE ENTREPRISE GEOPOLITIQUE

DEDEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE.

2. Colonel Seydou Michel BELEM de l'Armée de Terre du BURKINA FASO

3. 31 mars 2003

4. Division B-groupe2

5. Mémoire de géopolitique

6. Résumé :

Après plusieurs décennies d'indépendance et malgré l'appui soutenu de la communauté internationale à travers le binôme « crédit – aide », à l'aube du 21^e siècle, l'Afrique reste encore profondément paupérisée par des facteurs tant exogènes qu'endogènes. Alors, suite aux échecs répétés des différentes formules de développement, que faire pour extirper l'Afrique des griffes de l'abîme du sous- développement ?

Les Chefs d'Etat Africains ont imaginé une formule magique, le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique(NEPAD). Ils promettent d'éradiquer la pauvreté en instaurant la stabilité, la démocratie, la bonne gouvernance politique et économique et en mettant en œuvre d'autres projets vitaux prioritaires.

Mais le NEPAD parviendra-t-il à développer le continent noir ?

La réussite du NEPAD dépend de la stabilité, d'une véritable démocratie, de l'acceptation de l'alternance politique, du soutien tant africain que de la communauté internationale, etc, etc.

7. Mots clés : Développement, Nouveau Partenariat, facteurs exogènes et endogènes, pauvreté, démocratie, bonne gouvernance politique et économique, stabilité, conflits, crises, soutien, communauté internationale, éducation, santé, culture, NTIC, infrastructures, environnement, projets viables, mondialisation, marginalisation, financement, accès marchés, aide, investissement, promouvoir ONU, G8, sommet, forum, Parlement, social, échec, objectif, action, efficacité, OMC, industrie, entreprise, mobilisation, fossé, intégration PMA, APD, améliorer, mobilisation, compétitivité, droits inaliénables, croissance, Afrique.

Sommaire :

	Pages
INTRODUCTION.....	4-5
1- Facteurs de paupérisation.....	6-10
2-Contenu du NEPAD.....	11-24
3-Conditions de succès du NEPAD.....	25-29
CONCLUSION.....	30-32

Bibliographie :

- L’Afrique à l’épreuve du développement durable
Modeste Chouaïbou Mfenjou
- NEPAD :document de 2001
- Jeune Afrique N°2183
- Sites Internet :
 - GRAIN ;
 - BNETD ;
 - Africa Online ;
 - Notre monde info ;
 - La lettre de la Cade ;
 - Symposium NEPAD ;
 - Europa /Développement ;
 - Site Gouvernement Sénégalais ;
 - Forum des Parlementaires pour le NEPAD.

INTRODUCTION

Le développement de l'Afrique est un débat tout aussi ancien que d'actualité. Il est même permanent compte tenu que d'une part, le problème est crucial pour l'Afrique et que d'autre part le développement comporte plusieurs définitions ou approches.

La Commission Sud définit le développement comme «un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre conscience en eux mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale » .

Partant du but premier, le PNUD considère que l'objectif du développement est de « permettre l'accès au revenu et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques ».

Rapprochant ces deux points de vue, Modeste CHOUABOU MFENJOU dit que le développement est une évolution politique et socio-économique qui résulte d'une exploitation rationnelle des ressources naturelles et humaines soutenue par une promotion constante des facteurs de progrès. Pris sous cet angle, le développement est le terme qui convient pour identifier et classer les sociétés puisqu'il les soumet à l'épreuve des mutations sur fond de maîtrise des progrès techniques, économiques, sociaux et politiques. A ce titre, « la pluralité des mondes » ne dépend pas de la diversité naturelle, mais d'une organisation fondée sur les capacités des sociétés à se doter d'institutions modernes. Ainsi le développement permet également de distinguer d'une part, les sociétés actuelles de celles qui les ont précédées et, d'autre part, les sociétés développées de celles qui sont en développement. Dès lors, le développement peut être appréhendé tantôt comme un stade, tantôt comme un idéal.

En tant que stade, il est d'abord l'expression du niveau de vie de quelques nations qui se sont constituées au cours de l'histoire et ont accumulé des richesses diverses. Il justifie dans ce cas le positionnement de certaines sociétés dans la modernité et, par voie de conséquence, l'expression de puissance d'un groupe de nations qui maîtrisent les progrès techniques et les facteurs de la modernité. Ceci explique l'avènement des missions civilisatrices et coloniales dans l'histoire, missions qui font place aujourd'hui aux missions de coopération pour le développement des pays sous-développés ou en voie de développement.

En tant qu'idéal vers lequel toutes les sociétés tendent, le développement n'est plus envisagé comme « l'histoire d'une croyance occidentale », selon l'expression de Gilbert Rist, mais comme une religion universelle porteuse de salut commun. Il est une croyance bien partagée sous l'effet de la mondialisation et de l'interdépendance des sociétés. A cet effet, l'impossibilité d'une nation de vivre en autarcie de manière durable traduit la conviction collective que la modernité est l'avenir du monde et des sociétés qui le constituent. D'où la recherche du perfectionnement des facteurs d'amélioration du niveau de vie des populations dans les pays dits développés et l'adhésion des pays en retard de croissance à une religion moderne pour laquelle les infidèles se font de plus en plus rares.

Désormais le droit au développement s'impose puisqu'il est au centre de la demande sociale. C'est d'ailleurs l'Assemblée Générale des Nations Unies qui, par sa résolution 41-128 de décembre 1986, affirme «que le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisées et de bénéficier de ce développement ».

Le système des Nations Unies a fait du développement sa mission fondamentale. D'où la multiplication des organismes tels le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel(ONUDI). De même, les organisations internationales ne sont pas en

reste. C'est le cas de la Banque Mondiale et des instituts de développement. A travers les ministères et les ONG, les Etats ont pris le relais pour traduire leur détermination dans la quête du développement.

Pourtant et fort curieusement, l'extension de la croissance économique aux pays sous – développés à l'aube du nouveau millénaire n'a été que du domaine statistique. Certaines régions africaines ont même régressé par rapport par rapport à leur position pendant les années soixante, notamment sur le plan alimentaire. Malgré la mobilisation de la communauté internationale, les difficultés de développement de l'Afrique sont d'autant plus et complexes que leurs solutions ne sont pas évidentes. Les sommets internationaux qui se penchent sur le développement ne se comptent plus, les résolutions des Nations Unies se multiplient et pourtant la pauvreté s'étend davantage. Selon Lloyd Timberlake, « les nations industrialisées qui aident et conseillent l'Afrique manquent également de motivation pour changer leurs méthodes ». C'est à peine que certaines organisations telles la Banque mondiale et le PNUD reconnaissent des erreurs stratégiques après la dénonciation des méthodes de coopération et de financement des projets de développement.

En définitive, face à l'échec répété de la communauté internationale, que doit faire l'Afrique pour accéder à ce droit commun qu'est le développement ? Les Chefs d'Etat africains ont conçu eux-mêmes un plan de développement de leur continent, plan qu'ils ont déjà présenté à l'ONU, à l'Union Européenne et à des chefs d'entreprise. Ils ont aussi eu l'insigne faveur d'être invités au sommet du G8 à Kananaskis pour faire connaître le fameux NEPAD, le « Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique ». Mais ce plan parviendra -t-il enfin à développer l'Afrique ?

Le défi que l'Afrique d'aujourd'hui doit relever est immense. Il s'agit d'imaginer les solutions énergiques, consensuelles et équilibrées de réforme de l'Etat, de la démocratie et de la maîtrise de l'espace de production et d'échange, ou s'abandonner à l'aventure et au déclin. Le NEPAD semble être à la hauteur de ce défi. En effet selon le président WADE, « le NEPAD a pour but de résorber à terme les gigantesques fossés qui séparent l'Afrique du monde développé, en vue de la participation pleine et entière à la production mondiale et au commerce international, moteur de la croissance économique ». Empreint de la double logique de l'adaptation et de l'innovation, le NEPAD se veut une entreprise géopolitique de développement de l'Afrique. Toutefois le NEPAD doit se départir de son arrière goût d'idéologie de politique libérale et bénéficier de la stabilité politique, de régimes véritablement démocratiques et respectueux des droits de l'homme et pratiquant la bonne gouvernance. C'est seulement dans ces conditions que tout plan de développement connaîtra le succès tant attendu par tout un continent.

Pour étayer cette thèse, il est opportun d'adopter le plan suivant :

- 1- examen des facteurs de paupérisation de l'Afrique ;
- 2- examen du contenu du NEPAD ;
- 3- proposition d'amendements et de conditions qui feront du NEPAD un véritable moteur de développement pour l'Afrique.

Près d'un demi siècle après les indépendances, le continent africain continue de végéter dans la léthargie malgré l'action soutenue de la Communauté internationale. Cette léthargie politique, économique et sociale prend racines dans d'innombrables facteurs exogènes et endogènes qu'il est bon de traiter dans la première rubrique en prélude à la présente étude.

Dans le domaine politique, les freins au développement sont imputables aux méfaits de la colonisation, à l'analphabétisme politique, à l'instabilité chronique et à l'absence de démocratie et de bonne gouvernance.

En effet, au XIX^e siècle, les territoires qui constituent l'Afrique suscitaient l'intérêt des Européens qui en connaissaient seulement la côte où ils avaient implanté des comptoirs. Dans les premières années du siècle, cet intérêt semblait revêtir un aspect purement scientifique. Alors géographes et cartographes avaient hâte que des explorateurs soient envoyés sur place pour pouvoir compléter les nombreux portulans et planisphères, où toutes les régions de l'intérieur sont portées en blanc. Des explorateurs tels que Mungo Park, René Caillié, Heinrich Barth, Binger, Brazza et bien d'autres parcoururent l'Afrique. Mais les temps ont changé car au congrès de Berlin en 1885, les Européens décidèrent de se partager le continent. Il ne s'agissait plus de dresser une cartographie savante et désintéressée de l'Afrique, mais d'y découper un empire colonial pour mieux exploiter les richesses.

Ces richesses que nul ne peut évaluer manquent aujourd'hui à l'Afrique qui a déjà souffert de plusieurs années d'esclavage qui ont dépouillé le continent noir de ses bras valides indispensables pour son développement. Jusqu'à la période assez récente de l'entre-deux-guerres, quelques états européens continuaient de rêver d'un arrière-pays colonial en Afrique. Ce qui laisse penser que la terre africaine avait sembler inépuisable aux explorateurs et colons du XIX^e siècle.

Si le traité de Versailles avait dépouillé l'Allemagne de ses colonies, le reste de l'Europe ne s'est débarrassé des siennes que dans les années 60 voire 70 pour le Portugal. « L'administration européenne ainsi disparue, il ne restait aux Africains à l'instant de leur indépendance, que des habitudes importées et leurs yeux pour pleurer ». D'où le classique de René DUMONT : « L'Afrique noire est mal partie ».

Après les indépendances, le minuscule groupe de dirigeants et d'hommes politiques, les « éclairés » de l'heure, ont cherché plutôt à se valoriser en conservant le rang et les habitudes du colon, plutôt qu'à développer le continent. En Afrique sub-saharienne, on leur donna le nom

de « noirs - blancs ». Ces noirs- blancs, au point de vue comportement, étaient pires que l'homme blanc, ce qui explique que partout ailleurs les populations africaines ont regretté le départ du colon, tant elles étaient terrorisées par leurs propres frères noirs comme elles .

On se rappelle encore, ces années post-indépendance furent des années de terreur, de longs cortèges de belles voitures noires sillonnant les campagnes africaines pour fêter la victoire à des élections maquillées et remportées à 99% ;ce furent des années de folie des grandeurs, de gabegie et de dilapidation des fonds publics déjà maigres. Personne ne pensait un temps soit peu au développement. Quelle analphabétisme politique ! Quelle inconscience ! Cette bêtise et cette folie des grandeurs ont même créé des monstres tels l'empereur Bokassa et Idi Amin Dada.

Et le colonisateur a laissé faire au nom de la souveraineté. La question fondamentale était plutôt de savoir si tel pays allait basculer dans le communisme. C'est dire que la guerre froide a usé de toutes ses stratégies en Afrique, stimulant et aggravant les anciennes déchirures ethniques ou de tracé de frontière. Voilà donc une Afrique totalement instable dont la typologie des crises peut être dressée ainsi qu'il suit :

- Angola : un Etat fracturé ;
- Nigeria, Centrafrique, Madagascar : crises politico-économiques ;
- Erythrée, Ethiopie :des Etats opposés ;
- Soudan :problématique de l'Etat divisé ;
- Somalie :l'implosion ;un état, un territoire mais sans gouvernement ;
- Somaliland : un pays détaché de la Somalie mais non reconnu ;
- Rwanda, Burundi :des états ethnocides ;seule zone surpeuplée en Afrique
- RDC :un état démembré :le gouvernement légal contrôle 1/3 du pays

C'est donc une Afrique traversée par une diagonale des conflits(de Djibouti au Congo, donc Nord-Est /Sud-Ouest) ainsi qu'un arc de crises :Libéria, Sierra Léone et Côte d'Ivoire. A cela s'ajoute le problème targui des Touareg qui refusent un état. Il est alors évident que cette instabilité chronique et généralisée ne favorise guère toute idée de développement ;mais à l'instabilité s'ajoutent d'autres maux tels l'autocratie et l'absence de bonne gouvernance.

En effet le mal africain est multiforme. L'Afrique est malade parce que d'une part ses élites ou plutôt ses hommes politiques confondent ethnie et parti politique, démocratie et multipartisme. Pour eux, la pluralité des partis politiques est le gage absolu de la démocratie et constitue la garantie de son bon fonctionnement. Non seulement les partis politiques, à peine nés, ont des ambitions déraisonnables, mais encore leurs leaders veulent tout avoir et tout de suite, même au mépris des règles élémentaires du jeu politique et démocratique. Ils n'ont pas encore compris que la démocratie pluraliste a pour finalité de trouver des solutions aux

divisions plus ou moins profondes de la société et de résoudre les problèmes sociaux, politiques et économiques qui sont intimement liés.

D'autre part, le mal de l'Afrique réside non seulement dans le fait que son administration est inopérante et improductive, mais aussi dans le fait que son système politique n'est pas suffisamment institutionnalisé, d'où le comportement peu orthodoxe de la bureaucratie, de l'armée, des syndicats, des associations et organisations de masses qui agissent comme de véritables partis politiques et utilisent les moyens d'expression désormais courants et célèbres sur le continent : « les hommes politiques recourent à la démagogie, à la manipulation et à l'intoxication ; les riches recourent à la corruption ; les travailleurs recourent à la grève et les militaires aux armes ».

En outre, si la bonne gouvernance se définit comme étant l'exercice du pouvoir politique, assorti de la gestion et du contrôle des ressources de la société aux fins de développement économique, ce qui implique la transparence, la responsabilité, l'efficacité, l'esprit de justice et la primauté du droit, on peut alors dire sans risque de se tromper, que la bonne gouvernance n'a jamais été pratiquée de façon convaincante en Afrique. Pourtant, sa pratique demeure la solution idoine pour sortir l'Afrique de l'emprise du sous-développement, lui évitant ainsi d'être une perpétuelle paupérisée. Comble de malheur, l'insécurité et les pesanteurs politiques ravagent aussi l'économie et le social.

En matière d'économie, à l'époque des indépendances, le développement économique consistait à rechercher les voies et moyens pour promouvoir les investissements internationaux afin de créer la base industrielle et les outils agricoles indispensables à l'élévation du niveau de vie.

Mais l'Afrique a hérité des habitudes de monoculture. L'Europe pensait que l'Amérique dont la doctrine encourageait les indépendances, allait ouvrir ses marchés aux produits africains comme le café et le cacao, ce qu'elle n'a pas fait. Et l'Europe a aussi défendu ses agriculteurs. Les Africains se sont malheureusement entre-déchirés parfois pour un tracé de frontière. Eux qui n'ont pas connu la guerre ont été secoués par les grandes famines dès le début des années 1970. On y voyait un accident et on pensait de bonne foi que l'Afrique se développerait. « Mais le développement a traîné les pieds ».

La création de la croissance économique durable afin de soutenir l'amélioration continue du niveau de vie de la population suppose pour l'Afrique de disposer de ressources humaines capables d'élaborer et mettre en œuvre des réformes adaptées à son environnement socioculturel. Pour ce faire, l'Afrique dispose d'une abondance de ressources naturelles et de ressources humaines qualifiées. Cependant, elle fait face à des faiblesses redoutables qui sont l'inadaptation des réformes structurelles et la pauvreté qui empêche l'Etat de mener à bien les

programmes de développement. Alors l'Afrique s'est endettée, sur endettée et pourtant, le développement continue de traîner les pieds, diminuant du même coup l'Aide.

Mais la communauté internationale des donateurs, au regard de la baisse de l'Aide publique au développement (APD) et du surendettement de nombreux pays les moins avancés (PMA), a adopté des mesures internationales d'appui, notamment dans le domaine de l'APD, de la dette, des investissements et des échanges. La mise en œuvre de ces mesures devait contribuer à accélérer la croissance des économies des pays pauvres.

En effet, il est connu que les PMA ne peuvent venir à bout des faiblesses structurelles qui freinent leur développement. Effectivement ces pays ne disposent pas de ressources financières requises pour mettre en œuvre les projets de développement. Il est donc apparu important pour les pays développés de les appuyer dans leurs efforts de redressement économique. A cet effet, le programme d'action pour les années 1990 avait retenu un certain nombre de mesures dont l'atténuation de la dette des PMA et l'accès aux marchés pour les produits de ces pays. La deuxième conférence sur les PMA avait décidé d'augmenter le montant de l'APD, d'alléger la dette et d'améliorer l'environnement économique international. Mais beaucoup de pays développés n'ont pas honoré leurs engagements. Le programme d'action pour les années 1990 a donc souffert d'une réduction continue de l'aide et d'une aggravation de l'endettement des PMA. La part des PMA dans les investissements étrangers directs est de l'ordre de 1% et leurs produits exportés continuent à se heurter à des barrières tarifaires et non tarifaires sur les marchés internationaux. Les grands changements qui se sont produits à l'échelle internationale (éclatement de l'URSS, mondialisation et libéralisation) ont eu des incidences sur l'application de ces mesures. Mais la communauté internationale a mis le phénomène de la pauvreté au centre de ses préoccupations, suscitant ainsi au plan mondial, des conférences sur le thème de la lutte contre la pauvreté. La plus importante de ces conférences aura été le sommet mondial sur le développement social tenu à Copenhague en mars 1995. Ce sommet a adopté « l'initiative 20/20 » comme première mesure de lutte contre la pauvreté. Pour les pays développés et ceux en développement, cette mesure scelle l'engagement mutuel de consacrer respectivement au moins 20% de l'aide publique au développement et 20% des budgets nationaux aux services sociaux de base.

Quant au secteur industriel africain, il est très gangrené par :

- le coût de production très élevé (eau, électricité, transport, télécommunications)
- l'accès difficile au crédit qui restreint le potentiel d'expansion industriel pour les PME/PMI et la création de nouvelles entreprises ;
- enclavement entre pays africains rendant le marché étroit
- le manque d'esprit d'entreprise, structure de gestion et choix technologiques non efficaces.

S'agissant du volet social, il est le reflet du désastre politique et économique déjà constaté, en attendant les fruits de l'initiative 20/20.

Dans le domaine de l'éducation, le niveau est globalement faible avec un taux d'alphabétisation d'environ 48% pour les PMA en 1995. Le problème de la faiblesse du taux de scolarisation est amplifié par celui de la disparité entre garçons et filles. Le pourcentage de filles scolarisées est inférieur à celui des garçons. Ce problème important qui freine le développement est expliqué par plusieurs éléments :

- les ressources publiques affectées à l'éducation restent faibles : 4% du PIB pour les pays africains pauvres ;
- les coûts unitaires au primaire sont élevés : 0,15% PIB en Afrique francophone
- en zone rurale beaucoup de ménages n'inscrivent pas leurs enfants à l'école ;
- le taux de rétention est de 67% et concerne plus les filles;
- l'incidence de la pauvreté sur les taux d'éducation est très forte.

En matière de santé, c'est presque le dénuement ; l'état sanitaire de la population reste préoccupante. En 1998, on comptait un médecin pour 24000 habitants alors que la norme OMS est de 1/10000. Les taux de mortalité infantile(100/1000) et maternelle(900/100000) demeurent élevés. La recrudescence de certaines maladies(paludisme, lèpre, dracunculose) et épidémies(méningite, rougeole), la baisse constante de la couverture vaccinale, l'insuffisance des infrastructures sanitaires, sont autant d'éléments qui expliquent en partie la faiblesse de l'espérance de vie. Des maladies émergentes telles le Sida se développent dans des proportions inquiétantes et paralysantes pour le développement. D'autres problèmes de santé(émaciation et diarrhées) sont souvent liés à la malnutrition et aux difficultés d'accès à l'eau potable. En outre, ces fléaux sociaux sont alourdis par divers phénomènes religieux.

En effet, en réponse à toutes ces carences, « les nations africaines se tournent de plus en plus vers l'opium le moins cher : la religion. Si la chrétienté fait peu d'adeptes vrais, c'est-à-dire dont la foi, à défaut de remuer les montagnes, change effectivement les institutions, il n'en est pas de même de l'islam ».

Les deux religions condamnent l'utilisation du préservatif mais l'islam va plus loin : en terme de droit, l'introduction de la charia dans les états septentrionaux du Nigeria est vécue par le monde entier comme négative ; il en est de même pour les procès pour adultère avec condamnation à des lapidations à mort ; l'éducation des filles est découragée par l'islam. « Quant au salut de la femme, le moins que l'on puisse dire est que l'ensemble des textes musulmans a manifestement été écrit par des hommes ».

En définitive, écrasée par toutes ces tares politiques, économiques, sécuritaires et sociales, condamnée par l'échec de la communauté internationale, l'Afrique est vraiment mal partie. « L'Afrique est mal partie signifie donc littéralement que chaque Africain est mal parti dans la vie, par défaut d'instruction, de santé, de nourriture », toute chose qui annihile toute perspective de développement humain durable. Alors, que reste-t-il comme alternative à l'Afrique ?

Le défi que l'Afrique d'aujourd'hui est sommée de relever est « d'imaginer les solutions énergiques, consensuelles et équilibrées de réforme de l'Etat, de la démocratie et de maîtrise de l'espace de production et d'échanges, ou s'abandonner à l'aventure et au déclin ».

Ces solutions énergiques, radicales et novatrices, l'ensemble des Chefs d'Etat africains les ont conçues et présentées au sommet du G8 à Kananaskis :C'est le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique(NEPAD).

Ainsi, l'élite politique africaine a d'abord constaté, que malgré la générosité de la nature qui a doté l'Afrique d'immenses possibilités agricoles, pastorales, minières, halieutiques, pétrolières, forestières et touristiques, la situation économique et financière reste préoccupante à cause de la centralisation excessive, du népotisme, du tribalisme et du manque notoire de rigueur et de transparence érigés en systèmes de gestion de la chose publique. Pour mettre fin à ce paradoxe, les dirigeants africains sont résolus à se départir de leurs ambitions égoïstes, à prendre conscience de la misère qu'ils infligent à leurs peuples et enfin à construire une Afrique nouvelle, une Afrique éducative et culturelle, une Afrique dont les systèmes politiques garantissent le respect de la vie humaine et des droits fondamentaux de l'homme, cadre propice à la libération du génie créateur et de l'esprit d'entreprise, à la gestion rigoureuse et transparente ainsi qu'à la promotion de l'éthique et de l'équité, autant de conditions pour réaliser le développement humain durable que les braves et vaillantes populations africaines désirent tant et appellent depuis longtemps de leurs cœurs meurtris.

Adopté par la communauté internationale qui a été « rassurée de retrouver dans ce Programme un langage connu, un style technocratique et universaliste, mais surtout africanisé ».le NEPAD « a pour but de résorber à terme les gigantesques fossés qui séparent l'Afrique du monde développé, en vue de la participation pleine et entière à la production mondiale et au commerce international, moteur de la croissance économique ». Basé essentiellement sur dix priorités des domaines politique, économique et social, le NEPAD est un réel programme de développement pour l'Afrique.

En effet le NEPAD est plus qu'un programme ; c'est une stratégie d'action en vue du développement humain durable du continent africain dans le nouveau millénaire. Fondamentalement différent des plans initialement élaborés par l'Occident, celui-ci est conçu et adopté par les Chefs d'Etat d'Afrique. Propre vision africaine et lointaine du développement africain, c'est une véritable entreprise géopolitique de développement dont l'organe de suivi et de mise en œuvre est le Comité des Chefs d'Etat Africains.

Le NEPAD « regroupe les priorités des priorités et contient ce qui doit se faire à court terme », malgré le fait qu'en Afrique beaucoup reste à faire ou à refaire. Son principal objectif est « de donner de l'élan au développement de l'Afrique en comblant les disparités existant

dans les domaines prioritaires de sorte que le continent rattrape le monde développé ». Les objectifs à long terme consignés dans le document plan sont les suivants :

- éliminer la pauvreté en Afrique et mettre les pays africains, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables pour mettre ainsi fin à la marginalisation de l'Afrique par rapport à la mondialisation en cours ;
- promouvoir le rôle des femmes dans toutes les activités.
- parvenir à une croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) de plus de 7 pour cent et s'y maintenir pendant les 15 prochaines années.
- faire en sorte que le continent réalise les objectifs convenus en matière de développement international, à savoir :
 - réduire de moitié, le pourcentage de gens vivant dans des conditions d'extrême pauvreté d'ici à 2015;
 - assurer la scolarisation de tous les enfants d'ici à 2015 ;
 - progresser vers l'égalité entre les sexes et habiliter les femmes en supprimant les disparités entre les sexes dans les inscriptions à l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 ;
 - réduire les taux de mortalité infantile et post infantile de deux tiers de 1990 à 2015 ;
 - réduire les taux de mortalité liée à la maternité des trois quarts de 1990 à 2015 ;
 - assurer que tous ceux qui en ont besoin aient accès à des services de santé d'ici à 2015 ;
 - mettre en œuvre dès 2005 des stratégies régionales de développement durable pour que les pertes de ressources écologiques aient été compensées d'ici à 2015.

A terme, les résultats escomptés par la NEPAD sont les suivants :

- croissance économique, développement et augmentation des emplois ;
- réduction de la pauvreté et des inégalités ;
- diversification des activités de production, amélioration de la compétitivité sur le plan international et augmentation des exportations ;
- meilleure intégration de l'Afrique.

Les secteurs prioritaires recensés par le NEPAD relèvent essentiellement des domaines des infrastructures, des ressources humaines, de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la culture, des sciences et des technologies.

Dans le domaine des infrastructures, les insuffisances structurelles des infrastructures handicapent sérieusement la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Améliorer les infrastructures, y compris le coût et la fiabilité des services, serait dans l'intérêt de l'Afrique comme de la communauté internationale, qui pourrait obtenir des biens et services africains à meilleur marché. Si l'Afrique était dotée des mêmes infrastructures de base que les pays développés, elle serait mieux en mesure de se consacrer à la production et à l'amélioration de la productivité pour faire face à la concurrence internationale. Seulement, dans de nombreux pays d'Afrique, les

puissances coloniales n'ont construit d'infrastructures que pour favoriser l'exportation des matières premières africaines et importer en Afrique les produits de leurs industries.

Les infrastructures étant des paramètres essentiels de la croissance économique, l'initiative du NEPAD vise les objectifs qui suivent :

- améliorer l'accès aux infrastructures et les rendre plus abordables et fiables à la fois pour les entreprises et pour les ménages ;
- améliorer la coopération et le commerce au niveau régional grâce à de meilleures connexions transfrontalières des infrastructures ;
- accroître les investissements consacrés aux infrastructures en réduisant les risques auxquels les investisseurs privés doivent faire face, en particulier en matière de politiques et de réglementations ;
- édifier des bases de compétences adéquates en technologie et en ingénierie pour installer, exploiter et entretenir en Afrique des réseaux d'infrastructures dignes du troisième millénaire.

A ces objectifs correspondent des actions à mener :

- Avec l'assistance des institutions spécialisées dans chaque secteur, mettre en place des cadres politiques et législatifs pour encourager la concurrence. Créer en même temps de nouveaux cadres de réglementation et consolider la capacité de formation de personnes responsables de la réglementation afin de promouvoir l'harmonisation des politiques et des réglementations pour faciliter les connexions transfrontalières et l'élargissement du marché;
- Accroître les investissements consacrés aux infrastructures, en particulier pour leur rénovation, et améliorer les pratiques d'entretien qui assureront la viabilité des réseaux d'infrastructures ;
- Commencer à développer des institutions de formation et des réseaux pour encourager la formation de techniciens et d'ingénieurs de haut niveau dans les secteurs des infrastructures ;
- Promouvoir la participation des communautés et des utilisateurs à la construction, l'entretien et la gestion des infrastructures, en particulier dans les régions urbaines et rurales pauvres, en collaboration avec les Initiatives de gouvernance du NEPAD ;
- Collaborer avec la Banque africaine de développement et d'autres institutions africaines de financement du développement pour mobiliser un financement durable, en particulier au moyen de processus multilatéraux et des institutions et gouvernements donateurs, afin d'obtenir des dons et des fonds consentis à des conditions de faveur, pour atténuer les risques à moyen terme ;
- Promouvoir des partenariats entre les secteurs public et privé qui serviront de véhicule pour attirer les investisseurs privés et concentrer le financement public sur les besoins urgents des pauvres, en consolidant les capacités de mise en œuvre et de contrôle des accords de ce type.
- Outre ces aspects communs, les stratégies suivantes sont spécifiques à chaque secteur pour les différents types d'infrastructures. Le NEPAD veut aussi développer les nouvelles de l'information et de la communication.

Les technologies de l'information et de la communication, fondées sur la convergence de l'informatique, des télécommunications et des médias traditionnels, sont cruciales pour l'économie de l'avenir qui repose sur l'accumulation des savoirs. Le progrès rapide des technologies et la diminution progressive de leurs coûts offrent à l'Afrique de nouvelles possibilités d'accélérer sa croissance et son développement économiques. L'objectif de réalisation d'un marché commun et d'une Union africaine pourrait énormément bénéficier de la révolution informatique. Le recours aux technologies modernes de l'information et de la communication ne favoriserait pas seulement le commerce entre les pays de la région mais accélérerait aussi l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale.

Une utilisation intensive de ces technologies pourrait rapporter au continent noir des avantages comparés sans précédent :elles seraient propices à la démocratisation et à la bonne gouvernance ;faciliteraient l'intégration de l'Afrique dans la nouvelle société de l'information où sa diversité culturelle serait un avantage ;seraient un instrument utile pour toute une gamme d'applications, que ce soit la télédétection ou le télé-enseignement, la planification de l'agriculture ou des infrastructures ;permettraient de tirer meilleur parti des complémentarités existantes pour la prestation de services de formation qui permettrait d'obtenir une masse critique de personnels professionnels ;permettraient, dans le secteur de la recherche, de mettre en place des programmes africains et des programmes d'échanges en technologie pour répondre aux besoins spécifiques du continent, en particulier dans la lutte contre l'analphabétisme ; pourraient servir à identifier des possibilités d'échanges commerciaux, d'investissements et de financement puis à en tirer parti ; pourraient être utilisées pour offrir des programmes régionaux de télé-enseignement et d'éducation sanitaire à distance afin d'améliorer la situation des secteurs de l'éducation et de la santé ;enfin elles contribueraient, pour la gestion des conflits et la lutte contre les pandémies, à organiser des mécanismes efficaces d'alerte rapide puisqu'elles offrent un instrument de suivi constant des points chauds.

Dans ce domaine le NEPAD vise de nombreux objectifs :

- doubler la densité des lignes téléphoniques pour parvenir à deux lignes pour 100 personnes d'ici l'an 2005, avec un niveau d'accès adéquat pour les ménages ;
- diminuer le coût et améliorer la fiabilité des services ;préparer tous les pays d'Afrique à utiliser les communications électroniques ;constituer une pépinière de jeunes et d'étudiants compétents dans le domaine de l'informatique et de la télématique pour en tirer des ingénieurs stagiaires en informatique et télématique, des programmeurs et des créateurs de logiciels ;mettre au point des logiciels à contenu local fondés en particulier sur l'héritage culturel de l'Afrique.

Les actions envisagées sont proportionnelles aux objectifs :collaborer avec les institutions régionales comme l'Union africaine des télécommunications (UAT) et Africa Connections pour concevoir une politique et une législation modèle pour la réforme des télécommunications, ainsi que des protocoles et des références permettant d'évaluer la préparation à l'utilisation des communications électroniques ;collaborer avec les institutions régionales pour consolider les capacités de réglementation ;mettre sur pied un réseau d'institutions de formation et de recherche

pour consolider la base de compétences de haut niveau ;promouvoir et accélérer les projets existants visant à connecter les écoles et les clubs de jeunes ;collaborer avec les institutions de financement du développement en Afrique, les initiatives multilatérales (Dot Force du G8, Équipe spéciale des Nations Unies) et les bailleurs de fonds bilatéraux pour mettre sur pied des mécanismes financiers visant à atténuer et à réduire les risques dans ce secteur.

En ce qui concerne l'énergie, elle joue un rôle crucial dans le processus du développement, d'abord en tant que nécessité pour les foyers mais surtout comme facteur de production dont le coût affecte directement le prix des autres biens et services et la compétitivité des entreprises. Vu la répartition inégale des ressources énergétiques de par le continent, on recommande que la recherche de sources abondantes d'énergie à bon marché mette l'accent sur la rationalisation de la distribution territoriale des ressources existantes, mais mal distribuées. L'Afrique devrait aussi s'efforcer d'exploiter ses abondantes ressources en énergie solaire.

Il faudra :accroître l'accès à un approvisionnement commercial en énergie, fiable et abordable, de 10 à 35 pour cent de la population d'Afrique en 20 ans ;améliorer la fiabilité et réduire le coût de l'approvisionnement en énergie pour les activités de production afin de permettre une croissance économique de 6 pour cent par an ;renverser la tendance de dégradation de l'environnement associée à l'utilisation des combustibles traditionnels dans les régions rurales ;exploiter le potentiel hydroélectrique des bassins fluviaux d'Afrique ;intégrer les réseaux de transport d'énergie électrique et les gazoducs pour faciliter les flux transfrontaliers d'énergie ;réformer et harmoniser les réglementations et la législation du continent sur le pétrole.

Il est alors prévu les actions suivantes :

- Établir un Forum africain pour la réglementation des entreprises d'utilité publique et des associations régionales de réglementation ;
- Mettre sur pied une équipe spéciale qui aura pour tâche de recommander des priorités et des stratégies de mise en œuvre pour les projets régionaux, y compris la génération d'énergie hydroélectrique, les réseaux de transport d'énergie électrique et les gazoducs ;
- Mettre sur pied une équipe spéciale pour accélérer le développement de l'approvisionnement en énergie pour les logements des groupes sociaux à faible revenu ;
- Élargir la portée du programme de la Communauté de développement de

l'Afrique australe (SADC) pour la conservation de l'énergie de la biomasse au reste du continent.

Dans le domaine des transports les objectifs sont essentiels :

Réduire les délais de la circulation transfrontalière des personnes, des biens et des services ;réduire l'attente et les temps morts dans les ports ;promouvoir l'activité économique et le commerce transfrontalier des marchandises sur la base de meilleurs liens de transport terrestre ;accroître les liaisons de transport aérien des passagers et du fret entre les sous-régions d'Afrique.

Les actions à engager dans ce sens sont :

-Mettre sur pied des équipes spéciales dans le domaine des douanes et de l'immigration afin d'harmoniser les passages de frontières et les procédures de délivrance des visas ;

-Mettre en place et favoriser des partenariats entre les secteurs public et privé pour l'octroi de concessions pour la construction, l'aménagement et l'entretien des ports, des réseaux routiers, des réseaux ferroviaires et de transport maritime ;

Promouvoir l'harmonisation des normes et des réglementations selon les modes de transport et l'utilisation accrue de services de transport multi modal ;collaborer avec les organisations régionales pour mettre en place des couloirs de développement du transport ;promouvoir des partenariats entre les secteurs public et privé et une rationalisation de l'industrie des transports aériens ainsi que la consolidation des capacités de contrôle du trafic aérien.

En matière d'eau et d'assainissement, il y a des objectifs et des actions à mener :

Assurer un accès durable à un approvisionnement en eau pure et potable et à un assainissement adéquats, particulièrement pour les pauvres ;Planifier et gérer les ressources en eau pour en faire la base de la coopération et du développement au niveau national et régional ;Examiner systématiquement et préserver les écosystèmes, la diversité biologique et la faune ;Assurer la coopération sur les fleuves que se partagent plusieurs États membres ;Aborder la menace du changement climatique de façon efficace ;Accroître l'agriculture irriguée et pluviale pour améliorer la production et la sécurité alimentaire .

Au titre des actions il faut noter :

-Accélérer les travaux des projets sur les ressources en eau à objectifs multiples, comme par exemple l'étude du Secrétariat de la SADC de l'exploitation du fleuve Congo et l'Initiative du Bassin du Nil ;

-Mettre sur pied une équipe spéciale pour planifier les effets néfastes de l'impact du changement climatique sur l'Afrique ;

-S'associer à l'Initiative mondiale pour l'assainissement de l'environnement afin de promouvoir des méthodes et des projets sanitaires d'élimination des déchets ;

-Appuyer le programme Habitat des Nations Unies sur la conservation des ressources en eau dans les villes africaines.

Pour la réduction de la pauvreté :

Les objectifs : Fournir un leadership déterminé en accordant la priorité à la réduction de la pauvreté dans toutes les composantes du NEPAD et dans les politiques macro-économiques et sectorielles des gouvernements nationaux ; Mettre particulièrement l'accent sur la réduction de la pauvreté chez les femmes ; Assurer une responsabilisation des pauvres dans les stratégies de réduction de la pauvreté ; Appuyer les initiatives visant à combattre la pauvreté au niveau multilatéral, comme le Cadre global pour le développement de la Banque mondiale et le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté liée à l'Initiative d'allégement de la dette pour les pays pauvres très endettés (PPTE).

Les actions : exiger que les programmes nationaux préparés pour les initiatives dans le cadre du présent programme d'action évaluent la situation avant leur mise en œuvre et mesurent leur impact sur la réduction de la pauvreté ; travailler avec la Banque mondiale, le FMI et les institutions des Nations Unies pour accélérer la mise en œuvre et l'adoption du cadre global de développement, de la stratégie pour la réduction de la pauvreté et des initiatives apparentées ; mettre sur pied une équipe spéciale sur la question de l'égalité des sexes pour assurer que les stratégies de réduction de la pauvreté du NEPAD abordent les problèmes spécifiques aux femmes pauvres ; mettre sur pied une équipe spéciale afin d'accélérer l'adoption de processus décentralisés de participation pour la construction des infrastructures et la prestation des services sociaux.

En matière d'éducation, il faut combler les disparités.

Les objectifs : collaborer avec les bailleurs de fonds et les institutions multilatérales pour assurer que l'objectif international du développement, visant à parvenir à une éducation primaire universelle d'ici l'an 2015, soit réalisé ; s'efforcer d'améliorer l'élaboration et la réforme des programmes, la qualité de l'enseignement et l'accès aux technologies de l'information et de la communication ; élargir l'accès à l'enseignement secondaire et améliorer la pertinence de celui-ci par rapport au développement de l'Afrique ; favoriser la mise en place de réseaux d'établissements spécialisés de recherche et d'enseignement supérieur.

Les actions : examiner les initiatives actuelles conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les autres principaux bailleurs de fonds ; examiner les niveaux des dépenses effectuées dans le domaine de l'éducation par les pays d'Afrique et prendre l'initiative d'un processus de mise au point de normes relatives aux dépenses gouvernementales dans le domaine de l'éducation ; mettre sur pied une équipe spéciale pour accélérer l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans les écoles primaires ; mettre sur pied une équipe spéciale pour examiner les capacités de recherche dont le continent a besoin dans chaque région et présenter des propositions à ce sujet.

Les principaux problèmes qui se posent à l'éducation en Afrique proviennent de l'insuffisance des installations et des systèmes de formation de la vaste majorité des Africains. Ceux d'entre eux qui ont eu la possibilité de fréquenter des établissements d'enseignement ailleurs ont démontré qu'ils étaient capables de réussir.

Le plan soutient la consolidation immédiate des établissements d'enseignement supérieur dans toute l'Afrique, en créant suivant les besoins des universités spécialisées avec des enseignants africains. Il faut aussi insister sur la nécessité de mettre en place et de consolider des instituts technologiques.

Le retour des cerveaux enfuis est à l'ordre du jour du NEPAD.

Les objectifs :Renverser la tendance à la fuite des cerveaux pour que l'Afrique bénéficie d'un «regain de matière grise» ;Doter l'Afrique des capacités humaines indispensables au développement du continent et en assurer le maintien ;Concevoir des stratégies d'exploitation des savoirs scientifiques et techniques et des qualifications des Africains de la diaspora en faveur du développement de l'Afrique.

Les actions :Créer en Afrique une conjoncture politique et socio-économique qui mette un frein à la fuite des cerveaux tout en permettant d'attirer les investissements indispensables ;Réunir des données fiables sur les cerveaux enfuis, d'une part pour déterminer l'ampleur du problème et d'autre part pour favoriser l'établissement de réseaux de collaboration entre les experts des pays d'Afrique et ceux de la diaspora ;Mettre en place des réseaux scientifiques et techniques propices au rapatriement des savoirs dans les pays d'origine et assurer la coopération entre les experts du continent et ceux qui en sont partis ;Faire en sorte d'utiliser l'expertise des Africains résidant dans les pays développés pour exécuter certains des projets envisagés dans le cadre du NEPAD.

La santé n'est pas en reste ;

Les objectifs: Renforcer les programmes de lutte contre les maladies transmissibles afin qu'ils soient à la hauteur de la tâche d'alléger le fardeau des maladies ;Disposer d'un système de soins de santé solide qui réponde aux besoins et qui appuie efficacement la lutte contre les maladies ;Assurer l'appui nécessaire au développement durable d'un système efficace de soins de santé ;Habiller les peuples d'Afrique à agir pour améliorer leur propre santé et assurer l'éducation sanitaire en Afrique ; Réussir à avoir un impact sur le fardeau de maladies qui pèse sur les personnes les plus pauvres en Afrique ;Encourager les médecins à collaborer avec les experts en thérapeutiques traditionnelles.

Les actions :Renforcer la participation de l'Afrique aux processus visant l'obtention de médicaments à des prix abordables, notamment ceux auxquels sont engagées les compagnies pharmaceutiques internationales et la société civile internationale et examiner les possibilités d'utiliser d'autres systèmes d'approvisionnement pour les médicaments et les fournitures essentiels ;Mobiliser les ressources requises pour intervenir de façon efficace contre les maladies et mettre en place de solides systèmes sanitaires ;Mener campagne en faveur d'un appui financier international accru pour lutter contre le VIH/SIDA et les autres maladies transmissibles ;Collaborer avec d'autres organisations internationales comme l'OMS et des bailleurs de fonds afin d'assurer que l'appui au continent soit accru pour atteindre au moins 10 milliards de dollars E-U par an ;Encourager les pays africains à donner la priorité aux soins de santé dans leurs propres budgets et à accroître progressivement ces budgets pour parvenir à un niveau déterminé d'un commun accord .

L'Agriculture occupe une place importante dans le NEPAD.

La majeure partie des populations d'Afrique vit dans les régions rurales. Néanmoins, les systèmes agraires sont généralement faibles et improductifs. Comme ils sont associés à des handicaps

extérieurs tels que l'incertitude climatique, les distorsions des politiques économiques et l'instabilité des prix des produits primaires sur les marchés internationaux, ces systèmes ont entravé l'approvisionnement agricole et l'accroissement des revenus dans les régions rurales, ce qui a conduit à la pauvreté.

Pour assurer de toute urgence la sécurité alimentaire dans les pays d'Afrique il faut résoudre le problème de l'insuffisance des systèmes agricoles afin d'accroître la production alimentaire et d'améliorer les niveaux nutritionnels.

L'amélioration de la performance agricole est une condition préalable au développement économique du continent. L'accroissement du pouvoir d'achat des populations rurales qui en résultera conduira également à une augmentation réelle de la demande de produits industriels africains. La dynamique induite constituerait une source significative de croissance économique. L'accroissement de la productivité agricole repose sur l'élimination d'un certain nombre de contraintes structurelles qui affectent le secteur. Une contrainte clé est l'incertitude climatique, qui augmente le facteur de risque auquel une agriculture intensive, fondée sur l'afflux significatif d'investissements privés, doit faire face. En conséquence, les gouvernements doivent appuyer la mise en place d'infrastructures d'irrigation et mettre en valeur des terres arables lorsque les entreprises privées y rechignent. L'amélioration des infrastructures rurales (routes, électrification des zones rurales, etc.) est également essentielle.

L'environnement institutionnel de l'agriculture a aussi un effet significatif sur la productivité et la performance de ce secteur. Un appui institutionnel sous forme de centres et d'instituts de recherche, la fourniture de services de vulgarisation et d'appui ainsi que des foires commerciales agricoles stimuleront la production d'excédents commercialisables. Le cadre des réglementations relatives à l'agriculture doit également être pris en considération, notamment en encourageant les dirigeants des communautés locales dans les régions rurales et en assurant la participation de ces communautés à la formulation des politiques et à la prestation des services.

Les bailleurs de fonds bilatéraux et les institutions multilatérales n'accordent que peu d'attention au secteur agricole et au développement des zones rurales, où vivent 70 pour cent des pauvres d'Afrique. Dans le portefeuille de prêts de la Banque mondiale, par exemple, les crédits destinés à l'agriculture s'élevaient à 39 pour cent en 1978 mais étaient tombés à 12 pour cent en 1996 et à 7 pour cent en l'an 2000. La communauté des bailleurs de fonds dans son ensemble doit renverser cette tendance négative.

L'environnement et le NEPAD

L'on sait qu'un environnement sain et productif est une condition préalable indispensable à la réussite du NEPAD. L'on sait aussi que tous les aspects indispensables à l'entretien de cette base écologique sont nombreux et complexes et qu'il faudra une combinaison systématique d'initiatives pour mettre au point un programme cohérent de protection de l'environnement. Il faudra faire des choix et établir l'ordre de priorités des premières interventions.

L'on sait de plus que l'objectif qui doit être au cœur de l'initiative en matière d'environnement doit être de lutter contre la pauvreté et de contribuer au développement socio-économique de l'Afrique. L'expérience a montré que nombre de mesures prises pour protéger l'environnement peuvent beaucoup contribuer à créer des emplois, à responsabiliser les populations et à leur offrir cohésion sociale et dignité tout en combattant la pauvreté.

Il convient de mentionner aussi que l'Afrique va accueillir le Sommet mondial sur le développement durable en septembre 2002. La gestion de l'environnement est à la base de toute une gamme de sujets que le sommet examinera et nous pensons que cela relève particulièrement le statut des délibérations en matière d'environnement dans le cadre du NEPAD.

L'on visera dans ce cadre huit interventions prioritaires :

- Lutter contre la désertification. L'on envisage des interventions initiales de remise en état des terres dégradées visant les facteurs qui en ont provoqué la dégradation. Nombre de ces activités seront à forte intensité de travail, à savoir des programmes de travaux publics qui contribueront à répondre aux besoins de développement social du continent. Ces premières interventions serviront de modèles de pratiques exemplaires pour les interventions futures dans ce domaine ;

- Protection des zones humides. Il s'agira de multiplier des interventions modèles africaines de protection des zones humides où les investissements du secteur privé rapportent des bénéfices socio-écologiques offrent ;

- Espèces exotiques envahissantes. Il faudra établir des partenariats pour empêcher l'implantation d'espèces exotiques envahissantes ou lutter contre elles. Ces partenariats seront indispensables tant pour assurer l'intégrité des écosystèmes naturels que pour protéger l'économie. D'importantes initiatives à forte intensité de travail pourront être envisagées ;

- Gestion des côtes. Pour protéger les ressources côtières et en assurer la meilleure exploitation possible, l'on suggère encore une fois des interventions modèles qui pourront être suivies d'un programme plus vaste ;

- Réchauffement planétaire. L'accent sera mis tout d'abord sur le suivi et la réglementation, de l'impact des changements climatiques en même temps que des contributions qui y sont apportées. Des mesures à forte intensité de travail sont indispensables pour une lutte intégrée contre les incendies ;

- Zones trans frontières de protection de l'environnement. Il s'agirait de tirer parti des initiatives naissantes de partenariats entre les pays pour protéger l'environnement, favoriser le tourisme et par conséquent créer des emplois ;

- Gouvernance écologique. Il s'agit de répondre aux besoins en termes d'institutions, de législations, de planification, de formation et de renforcement des capacités indispensables à la réalisation de toutes les actions susmentionnées ;
- Financement. Il faudra assurer au travail de financement un cadre soigneusement structuré et équitable ;
- L'Initiative pour l'environnement offre le net avantage de regrouper de nombreuses initiatives qui peuvent être engagées dans des délais relativement courts et dont le rendement par rapport aux investissements est exceptionnel en termes de création d'une base socio-écologique permettant au NEPAD de prospérer.

Le volet culture du NEPAD

La culture fait partie intégrante des efforts de développement du continent. C'est pourquoi il est indispensable de protéger et d'utiliser correctement le savoir autochtone qui représente une dimension importante de la culture du continent et d'en faire bénéficier toute l'humanité. Le NEPAD consacrera une attention toute particulière à la protection et au développement du savoir traditionnel. C'est-à-dire aux œuvres littéraires et artistiques nourries de tradition comme aux travaux scientifiques, performances, inventions, découvertes, conceptions, marques, appellations et symboles, informations encore non divulguées et toutes autres innovations et créations fondées sur la tradition et des activités intellectuelles dans les domaines industriels, scientifiques, littéraires ou artistiques. Ce concept englobe aussi le patrimoine génétique et les connaissances médicales traditionnelles qui y sont associées.

Les dirigeants du NEPAD prendront d'urgence des mesures pour faire en sorte que le savoir autochtone de l'Afrique soit protégé par des législations appropriées. Ils favoriseront aussi sa protection au niveau international en travaillant pour ce faire en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Les sciences et les technologies

Les objectifs :

- Promouvoir une coopération et une amélioration des connexions transfrontalières en utilisant les connaissances dont disposent les centres d'excellence existants dans tout le continent ;
- Développer et adapter la capacité de collecte et d'analyse de l'information pour appuyer les activités de production et les exportations de l'Afrique ;
- Générer une masse critique de compétences technologiques dans des domaines ciblés qui présentent un potentiel de croissance élevé, en particulier la biotechnologie et les sciences de la Terre ;
- Assimiler et adapter les technologies existantes pour diversifier la production des industries manufacturières.

Les actions :

- Établir une coopération régionale pour la mise au point et la diffusion de normes pour les produits, ainsi que pour les systèmes d'information géographique (SIG) ;

- Mettre en place des réseaux entre les centres d'excellence existants, en particulier au moyen de l'Internet, d'échanges de personnel et de programmes de formation transfrontaliers et fournir une assistance aux scientifiques et aux chercheurs africains réfugiés ;
- Collaborer avec l'UNESCO et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que d'autres organisations internationales pour exploiter la biotechnologie afin de développer le potentiel commercial de la riche diversité biologique et de la base de connaissances autochtones de l'Afrique, en améliorant la productivité agricole et en développant la production pharmaceutique ;
- Développer la recherche dans le domaine des sciences de la Terre pour accroître l'exploitation des richesses en minerais de l'Afrique ;
- Mettre en place et développer une base de compétences dans le domaine des techniques de fabrication des produits et du contrôle de la qualité pour appuyer la diversification des industries de transformation.

S'il est vrai que la science et la technologie sont à l'origine du progrès, il n'y a pas de développement économique sans sécurité. C'est la raison pour laquelle l'initiative du NEPAD pour la paix et la sécurité a prévu :

- la promotion de conditions à long terme qui favorisent le développement et la sécurité ;
- la consolidation des capacités d'alerte rapide des institutions africaines et l'amélioration de leur capacité à prévenir, gérer et résoudre les conflits ;
- l'institutionnalisation des engagements envers les valeurs essentielles du NEPAD ;
- la prévention, la gestion et la résolution des conflits ;
- la recherche de la paix, le maintien et l'imposition de la paix ;
- la réconciliation, le relèvement et la reconstruction suite à un conflit ;
- la lutte contre la prolifération illicite des armes légères et des mines.

Il y a donc lieu de saluer cette remarquable prise de conscience pour la paix et la sécurité. Cependant, paix et sécurité vont de paire avec respect des droits de l'homme, démocratie et bonne gouvernance, autant de paramètres indispensables pour le développement durable.

Ainsi, le NEPAD compte sur l'engagement des pays à instituer ou consolider les pratiques et les processus fondamentaux de bonne gouvernance ; l'engagement des pays à jouer un rôle déterminant dans ce processus ainsi que l'institutionnalisation des engagements des dirigeants.

Cette initiative pour la démocratie et la gouvernance a pour objectif de contribuer à renforcer le cadre politique et administratif des pays, en accord avec les principes de démocratie, de transparence, de responsabilité, d'intégrité, de respect des droits de l'homme et de la primauté du droit. Elle est renforcée par l'initiative pour la gouvernance économique qu'elle soutient et avec laquelle elle partage des points communs en matière de réformes en vue du développement durable.

Ces réformes institutionnelles concernent :

- le renforcement du rôle de l'Etat dans la promotion de la croissance ;
- le renforcement du contrôle parlementaire ;
- la réforme de la fonction publique et de l'administration ;
- la réforme du régime judiciaire ;
- la promotion de la démocratie directe et participative ;
- la lutte efficace contre la corruption et les détournements de fonds.

Conscients des exigences, les Africains doivent s'efforcer par tous les moyens de trouver des solutions durables aux conflits qui sévissent actuellement, ils doivent consolider la sécurité à l'intérieur de leur pays et favoriser la paix entre les pays, combattre les vulnérabilités politiques et sociales qui sont à l'origine des conflits, entreprendre les réformes institutionnelles nécessaires. Lors du Sommet de Lusaka, l'Union Africaine a décidé de prendre des mesures drastiques pour institutionnaliser et ressusciter les organes économiques ainsi que ceux chargés de la prévention et de la résolution des conflits.

Tels sont donc les priorités recensées pour le développement de l'Afrique, priorités auxquelles s'ajoutent de manière primordiale, l'augmentation de l'aide publique au développement, l'allègement de la dette ainsi que l'accès aux marchés des pays développés. Après l'identification de ces priorités, les Chefs d'Etat ont opté pour une stratégie de développement à base régionale et sous-régionale.

En effet, la plupart des pays d'Afrique sont petits en termes de population comme de revenus par habitants. Leurs marchés étant restreints, ils n'offrent pas de perspectives intéressantes de rendement aux investisseurs potentiels, tandis que la diversification de la production et des exportations y est retardée. Les possibilités d'investissements consacrés aux infrastructures essentielles dont la viabilité dépend d'économies d'échelle y sont donc limitées. Il ressort de cette conjoncture économique que les pays d'Afrique ont besoin de mettre leurs ressources en commun et de favoriser le développement et l'intégration économique au niveau du continent pour améliorer leur compétitivité sur le plan international.

C'est pourquoi les Africains ont préféré consolider les cinq groupements économiques régionaux du continent qui sont : l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'océan indien, l'Afrique Centrale et enfin l'Afrique australe. Il s'agira avant tout de rationaliser le cadre institutionnel de l'intégration économique en repérant des projets communs qui soient

compatibles avec les programmes intégrés de développement nationaux et régionaux et d'harmoniser les politiques et pratiques en matière d'économie et d'investissements. Il faut assurer la coordination des politiques sectorielles nationales et suivre soigneusement les décisions régionales. Le NEPAD donnera la priorité à la consolidation des capacités pour améliorer l'efficacité des structures régionales existantes et rationaliser les organisations régionales existantes. La Banque africaine de développement doit jouer un rôle de pointe dans le financement des études, programmes et projets régionaux. Tel est en substance, le contenu du NEPAD dont la mise en œuvre nécessite un nouveau partenariat au niveau mondial.

Dans ce nouveau partenariat mondial, l'Afrique offre sa biodiversité, ses ressources, ses richesses ainsi que son vaste marché presque vierge et donc propice aux investissements. Pour ce faire, l'Afrique souhaite établir une nouvelle relation dont le point de départ soit les programmes nationaux. Une telle relation établirait des performances et des normes dont conviendraient ensemble bailleurs de fonds et bénéficiaires. Les divers partenariats entre l'Afrique et les pays industrialisés d'une part et les institutions multilatérales d'autre part devront être maintenus. Les nouveaux partenariats dont il est question sont notamment :

- le Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 ;
- le Plan d'action Union Européenne - Afrique du Caire ;
- le Partenariat stratégique de la Banque mondiale pour l'Afrique ;
- le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du Fonds monétaire international (FMI) ;
- le Plan d'action de Tokyo sur l'initiative du Japon ;
- la Loi des États-Unis sur la croissance et le commerce en Afrique et le tout récent Nouveau contrat mondial de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

L'objectif visé est une rationalisation qui rassure que chaque partenariat rapporte de véritables avantages dans le processus de développement engagé.

Compte tenu des objectifs visés et soigneusement consignés dans le document officiel du NEPAD, il est indéniable qu'en dépit de quelques faiblesses majeures, le NEPAD se veut une véritable entreprise géopolitique de développement de l'Afrique. Certains le qualifient de programme ambitieux et d'autres pensent qu'il est prématurément voué à l'échec en raison de son balbutiement actuel. De notre avis, le NEPAD puisera la force de son succès dans le nouvel élan de conscience, le soutien tant intérieur qu'extérieur ainsi que dans le respect des engagements des dirigeants en matière de bonne gouvernance politique et économique. Source de grands espoirs pour tout un continent en tant que cadre de promotion de la paix, de développement économique, de lutte contre la pauvreté et d'intégration régionale, le NEPAD réussira malgré les nombreuses lacunes à combler et les défis à relever.

La première insuffisance procède du fait que le NEPAD souffre encore des conditions singulières de sa naissance. En effet tous les Chefs d'Etat n'ont pas été à l'origine de l'élaboration du NEPAD. Ce sont les Présidents Sud Africain THABO MBEKI, Nigérian OBANSANJO et Algérien BOUTEFLIKA qui proposèrent l'idée du plan africain alors que Abdoulaye WADE du Sénégal proposait le plan OMEGA. La fusion des deux plans donna la Nouvelle Initiative Africaine(NIA) adoptée en Zambie par le sommet des Chefs d'Etat des 6 et 7 juillet 2001. Au cours d'une réunion le comité de pilotage changea le nom du plan qui devint le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, une abréviation de l'anglais New Partnership for Africa's Development(NEPAD).

Cette initiative qui émane de quelques responsables africains, n'est pas partagée par l'ensemble du continent. De même, elle n'est partagée ni par certains gouvernements et institutions, ni par les organisations des sociétés civiles. Le Nepad est donc confronté à l'inappropriation voire le manque d'adhésion, ce qui démontre qu'il reste un important travail de réflexion partagée, de débats, d'affinement et de diffusion afin que cette stratégie puisse être considérée comme émanant de l'ensemble des sociétés africaines. Il est donc indispensable que les organisations syndicales et non gouvernementales locales s'expriment, amendent et avalisent ce programme, ce qui est une condition essentielle de son succès. Les concepteurs du Nepad en sont conscients et lancent un appel d'adhésion aux populations africaines :

« Nos peuples, malgré les difficultés de l'heure, doivent reprendre confiance en leur génie et en leur capacité pour affronter les obstacles et s'engager dans la construction de la nouvelle Afrique. La présente initiative exprime la volonté des leaders d'Afrique de traduire en action la volonté populaire profonde. Mais la bataille qu'ils doivent mener ne sera gagnée que si les peuples sont les artisans de leurs propres destinées. C'est pourquoi les leaders politiques du continent lancent un appel à tous les peuples africains, dans toute leur diversité, pour qu'ils prennent conscience de la gravité de la situation et de la nécessité de se mobiliser afin d'arrêter le processus de marginalisation du continent et d'assurer son développement en comblant le fossé qui le sépare des

pays développés. Nous demandons donc aux peuples africains de relever le défi et de se mobiliser pour l'exécution de ce programme en installant à tous les niveaux des structures d'organisation, de mobilisation et d'action. Les leaders du continent sont conscients du fait que le véritable génie d'un peuple se mesure à l'aune de sa capacité de faire courageusement preuve d'imagination et de détermination en soutien résolu à son propre développement ».

Cet appel à la mobilisation semble avoir été entendu mais une autre lacune mérite d'être relevée : elle est relative au volet social et à la condition de la femme.

En effet, compte tenu du fait que l'homme est à la base de tout développement, il faut déplorer la priorité accordée au développement économique rapide au détriment du social. Effectivement, dans le NEPAD, il n'y a rien qui concerne la protection et le devenir des jeunes, des femmes africaines ainsi que de toutes les questions du genre féminin, en l'occurrence la mort par lapidation encourue par certaines femmes musulmanes pour raison d'adultère. Si le NEPAD se propose d'éradiquer la pauvreté, il doit prévoir des dispositions pour combattre le caractère féminin de la pauvreté qui est indéniable en Afrique. En outre au volet social est étroitement lié le problème de sécurité et de paix.

Le problème de l'instabilité chronique du continent n'est pas le moindre. En effet l'expérience montre que l'Afrique est un continent très instable eu égard aux multiples crises et conflits armés qui continuent d'alimenter tristement l'actualité. Or le développement tant désiré est incompatible avec l'insécurité et l'instabilité.

Depuis que la guerre froide a usé de toutes ses stratégies en Afrique, stimulant et aggravant les anciennes déchirures ethniques ou de tracé de frontière, l'Afrique semble se complaire dans les crises. Voilà donc une Afrique totalement instable dont la typologie des crises peut être dressée ainsi qu'il suit :

- Angola : un Etat fracturé ;
- Nigeria, Centrafrique, Madagascar : crises politico-économiques ;
- Erythrée, Ethiopie : des Etats opposés ;
- Soudan : problématique de l'Etat divisé ;
- Somalie : l'implosion ; un état, un territoire mais sans gouvernement ;
- Somaliland : un pays détaché de la Somalie mais non reconnu ;
- Rwanda, Burundi : des états ethnocides ; seule zone surpeuplée en Afrique ;
- RDC : un état démembré : le gouvernement légal contrôle 1/3 du pays.

C'est donc une Afrique traversée par une diagonale des conflits (de Djibouti au Congo, donc Nord-Est /Sud-Ouest) ainsi qu'un arc de crises : Libéria, Sierra Léone et Côte d'Ivoire.

Il est évident que le NEPAD, comme toute autre entreprise, ne peut fleurir et porter des fruits de prospérité dans le terreau des multiples conflits armés.

En dehors de l'instabilité, le NEPAD doit relever le défi de l'aide publique au développement (APD), celui de l'allègement de la dette et de l'accès aux marchés des pays développés.

S'agissant de l'ADP, l'Afrique attend de ce nouveau partenariat qu'il se traduise par une augmentation substantielle du flux d'aide vers l'Afrique, ce qui inversera le recul qui a caractérisé la dernière décennie. Dans ce contexte, il conviendrait, selon les dernières estimations, de doubler au minimum ces flux d'APD pour les aider à réaliser les objectifs de développement du millénaire. L'Union européenne, les Etats-Unis et le Canada se sont récemment engagés à accroître très sensiblement leur aide publique au développement. Il ne reste plus qu'à espérer qu'une part substantielle de cette augmentation ira effectivement à l'Afrique. Compte tenu du fait que les flux d'aide au développement ne représentent actuellement que 0,22 pour cent du PNB des pays donateurs, le doublement de ce niveau doit être considéré comme le premier pas vers la concrétisation de l'engagement pris par la communauté internationale d'atteindre l'objectif de 0,7 pour cent du PNB.

En ce qui concerne l'allègement de la dette, 22 pays africains ont, à ce jour, rempli les conditions pour bénéficier d'une aide par le biais de l'Initiative PPTE à laquelle le Groupe de la Banque prend une part active. Grâce à cette initiative, ces pays ont commencé à voir l'encours et le service de leur dette diminuer considérablement. Néanmoins, il est essentiel de suivre attentivement la mise en œuvre de cette initiative, de sorte qu'elle se traduise effectivement par un niveau soutenable de la dette. Cette question est devenue d'autant plus cruciale que le ralentissement récent de l'économie mondiale a provoqué une diminution des recettes d'exportation de nombreux pays africains. En effet, la communauté internationale a reconnu récemment que, du fait de ces évolutions, il sera sans doute nécessaire d'alléger davantage la dette de certains pays ayant déjà bénéficié de cette mesure. En outre, il est impératif de financer intégralement l'Initiative PPTE pour garantir que l'allègement de la dette sera effectivement mis en application.

L'amélioration de l'accès aux marchés pour les exportations africaines revêt une importance cruciale pour les perspectives de développement de l'Afrique. À cet égard, les derniers développements augurent d'une amélioration de cet accès, et constituent pour l'Afrique un réel sujet de satisfaction. En vertu de « l'African Growth and Opportunities Act », les Etats-Unis ont déclaré 35 pays d'Afrique sub-saharienne éligibles aux tarifs douaniers préférentiels. Par ailleurs, l'Union européenne a annoncé la levée des barrières douanières pour les produits provenant des pays les moins avancés, par le biais de son initiative appelée "Tout sauf les armes". Le Président Français Jacques CHIRAC propose un moratoire pour les produits africains. En outre, l'adoption du Programme de Doha pour le développement, dans le cadre des négociations récentes de l'OMC, est tout aussi bienvenue. Toutefois, il faudra soutenir ces initiatives prometteuses en aidant les pays africains à renforcer leurs capacités à mettre à profit les opportunités offertes.

En définitive, les défis pouvant faire obstacles à la mise en œuvre du NEPAD sont en voie de résorption. En effet à l'exception des conflits qui perdurent, l'Afrique se mobilise pour le NEPAD, dans les promesses l'APD augmente, la dette s'allège progressivement et les marchés occidentaux s'ouvrent, ce qui est bien synonyme de l'appui de la communauté internationale. Cependant, la réussite du NEPAD sera fonction de cinq facteurs clés auxquels les dirigeants et leurs partenaires au développement devront rapidement prêter une grande attention :

- l'instauration de la stabilité ;
- le respect des engagements des dirigeants ;
- la mobilisation du soutien ;
- la concrétisation de l'aide, de l'allègement de la dette et de l'accès aux marchés ;
- la traduction des objectifs en projets réalisables.

En premier lieu, le succès du NEPAD est étroitement lié à l'instauration de la stabilité dans toutes les régions africaines, stabilités incombant à plusieurs éléments :

- le problème ethnico-politique : profitant de l'ignorance des populations, les hommes politiques confondent ethnies et parti politique, ce qui a pour inconvénient majeur d'opposer constamment les ethnies entre elles, créant ou réveillant les anciennes déchirures et exacerbant les haines;

- le favoritisme ethnique : c'est une pratique très courante utilisée par les hommes politiques africains, ce qui entraîne le mépris des ethnies qui n'ont pas de « bras longs », c'est-à-dire personne au niveau de la scène politique. Ainsi les ministères se métamorphosent constamment au rythme du changement des gouvernements, privilégiant l'appartenance ethnique au détriment de la compétence ;

- l'alphabétisation des masses et la sensibilisation des populations en vue d'une attitude non violente dans les périodes pré électorales, adoucissant ainsi l'atmosphère des campagnes électorales habituellement sources de violences démesurées ;

- la question du domaine foncier : elle véhicule également beaucoup de haine et de violence ;

- la question des droits des minorités ethniques et étrangères, ainsi que celle de la libre circulation des personnes et des biens doivent aussi être maîtrisées pour mieux garantir les intégrations régionales ;

- la question de l'alternance politique est essentielle : nulle n'est indispensable ; nombre de Présidents modifient les constitutions afin de s'accrocher au pouvoir tels des chauves souris à leurs branches ; le monopole du pouvoir par la même personne n'engendre pas le développement tout comme l'inexistence d'une Opposition digne de ce nom .

Du traitement de ces questions dépendra une bonne part de la réussite du NEPAD. Il en est de même des promesses faites par les dirigeants.

Les dirigeants africains devront honorer les engagements qu'ils ont pris en matière de bonne gouvernance politique et économique. À cet égard, il importe que le mécanisme d'examen par les pairs soit mis en place le plus rapidement possible et qu'il contribue effectivement à amener nos pays à respecter les obligations et les engagements mutuels. En effet, ce point revêt une importance capitale pour la crédibilité de l'ensemble de l'initiative du NEPAD.

Un autre élément de la réussite du NEPAD est le degré de soutien concret que la communauté internationale apportera dans les trois domaines prioritaires que sont l'aide au développement, l'allègement de la dette et l'accès aux marchés. Les prises de position annoncées récemment sont certes encourageantes, mais elles doivent être traduites en mesures concrètes de manière que les pays africains obtiennent effectivement les ressources dont ils ont besoin pour accélérer leur développement économique et social.

Pour avoir du succès le NEPAD devra pouvoir transformer ses objectifs et aspirations en projets et programmes réalisables, propres à susciter le soutien des pays africains, des organisations sous-régionales et des partenaires au développement de l'Afrique. Le soutien technique que l'UA, la CEA et la BAD fournissent aidera certainement à la réalisation de projets viables. Il importe toutefois d'organiser de nouvelles consultations entre toutes les parties prenantes de façon à garantir un appui généralisé aux projets et programmes qui seront définis.

Enfin la réussite du NEPAD dépendra de sa capacité de mobiliser le soutien des organisations de la société civile et du secteur privé. Des initiatives importantes ont été prises à cet égard, notamment des consultations, des symposiums et des forums organisés par les différents gouvernements. Pour susciter un soutien généralisé au niveau local, les parlementaires africains ont

tenu un forum à Cotonou au Bénin du 7 au 9 octobre 2002. Les résultats sont porteurs d'espoir pour le NEPAD.

Lors de ce forum, les débats ont permis aux parlementaires africains de mettre l'accent sur l'importance de la communication dans l'appropriation du NEPAD.

En effet un partenariat véritable autour d'un programme défini par les Africains eux-mêmes doit nécessairement intégrer une stratégie de la communication. Aussi, les participants ont demandé que chaque Parlement dégage le contenu à vulgariser afin que le NEPAD soit vraiment l'affaire de tous. Le Forum a alors recommandé aux parlementaires :

- de commanditer une étude sur le niveau de perception du NEPAD par des groupes cibles ;
- de lancer un concours destiné aux artistes et tendant à populariser le concept ;
- de traduire le document dans les langues nationales et de le diffuser largement ;
- de sensibiliser les jeunes en organisant pour eux des auditions spéciales en raison de leur importance et de leur rôle ;
- d'utiliser largement les NTIC à cette fin.

Cette stratégie de la communication permettra, si elle est bien menée, de répondre à l'aspiration des peuples africains à une certaine revendication démocratique et à un changement profond dans le mode de gouvernance.

Le NEPAD a donc séduit le parlementaire africain, celui-là même qui est le mieux placé pour donner sens et vie à cette nouvelle vision africaine du développement. En effet le parlementaire africain se trouve être tout à la fois, concepteur du développement, législateur et contrôleur au niveau national, animateur et informateur au niveau local. Cette polyvalence le positionne comme l'interlocuteur du pouvoir exécutif et le représentant incontestable des populations dont il tire sa légitimité

A Cotonou, le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, dans son message aux participants, a déclaré : « les parlementaires peuvent contribuer pour beaucoup à traduire ce projet ambitieux en des initiatives concrètes et mesurables qui amélioreront la situation des populations africaines ».

Forts de cette déclaration, les parlementaires africains ont réaffirmé : leur engagement à la déclaration sur la mise en œuvre du NEPAD adoptée le 8 Juillet 2002 à Durban ; son attachement aux objectifs du NEPAD en tant que programme de l'Union Africaine visant à repositionner l'Afrique dans un monde globalisant, ainsi qu'à lutter contre la pauvreté. La séduction est telle qu'ils ont même recommandé à tous les Parlements nationaux et régionaux, de se doter de groupes parlementaires NEPAD chargés du suivi des travaux du Forum.

Ainsi donc, le NEPAD réussira grâce au respect des engagements des dirigeants africains, au soutien concret de la communauté internationale et à celui de la société civile et des masses populaires africaines. Mais le NEPAD réussira surtout grâce au changement des cœurs en Afrique et dans le reste du monde, selon le Pape Jean Paul II : « ce ne sont pas les institutions qu'il faut changer, ce sont les cœurs ».

CONCLUSION

Le développement, défini comme un « stade » et un « idéal » dans le préluce à la présente étude, est considéré comme un « droit commun » par l'ONU. Désormais le droit au développement s'impose puisqu'il est au centre de la demande sociale. L'Assemblée Générale des Nations Unies qui, par sa résolution 41-128 de décembre 1986, proclame que « le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisées et de bénéficier de ce développement ».

Cependant, plusieurs décennies après les indépendances, la carte d'identité de l'Afrique reste alarmante : 340 millions de personnes, soit la moitié de la population, vivent avec moins d'un dollar US par jour ; le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans y est de 140 pour 1000 et l'espérance de vie à la naissance est de 54 ans seulement ; 58 pour cent seulement de la population a accès à de l'eau potable ; le taux d'alphabétisation des personnes de plus de 15 ans est de 41 pour cent ; il n'y a que 18 lignes téléphoniques pour 1000 personnes en Afrique, contre 146 pour 1000 dans le monde entier et 567 pour 1000 dans les pays à revenus élevés.

La pauvreté et le retard de l'Afrique contrastent vivement avec la prospérité du monde développé. La marginalisation continue de l'Afrique du processus de mondialisation et l'exclusion sociale de la grande majorité de ses peuples constituent une grave menace pour la stabilité mondiale. Il est en effet difficile d'imaginer qu'un Nord opulent et peu peuplé et un Sud miséreux et surpeuplé puissent coexister et perdurer sans tensions graves. Un minimum de développement du Sud permettrait au Nord de jouir de son abondance et de son bien-être en toute quiétude: d'où la formule désormais célèbre du « crédit – aide ».

Ainsi donc, lorsque les pays africains sont devenus membres des institutions de la communauté internationale, le binôme « crédit – aide » est resté la base de la logique du développement de l'Afrique. Le crédit s'est traduit par l'impasse de la dette qui, de versements en rééchelonnement, continue d'entraver la croissance des pays d'Afrique. Aujourd'hui on est parvenu au bout de cette option. Quant à l'autre élément du binôme, l'aide, on a aussi observé la réduction de l'aide privée et le plafonnement de l'aide publique, qui est inférieure aux objectifs des années 70.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) exige le revirement de cette situation anormale en changeant les relations qui la soutiennent. En dépit des insuffisances et des défis à aplanir, en raison de ses objectifs politiques, économiques, environnementaux et sociaux, le NEPAD s'érige bel et bien en une entreprise géopolitique efficace pour le développement de l'Afrique.

Le NEPAD est une promesse faite par les dirigeants africains, promesse fondée sur une vision commune et sur une profonde conviction partagée selon laquelle il leur incombe d'éradiquer d'urgence la pauvreté et de placer leurs pays, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables, tout en participant activement à l'économie et à la vie politique mondiales. Cette ferme conviction est ancrée dans la détermination des Africains de s'extirper eux-mêmes, ainsi que leur continent, des griffes impitoyables du sous-développement et de l'exclusion d'une planète en cours de mondialisation. Les Africains ne demandent ni une perpétuation de la dépendance par le biais de l'aide ni des concessions marginales. Ils veulent un partenariat aux bénéfices partagés.

Les Africains sont convaincus qu'une occasion historique est entrain de se présenter, pour mettre fin au fléau du sous-développement qui afflige l'Afrique. Les ressources (le capital, la technologie et les compétences humaines y compris) requises pour lancer une guerre mondiale contre la pauvreté et le sous-développement sont abondantes et à leur portée. Pour mobiliser ces ressources et les utiliser correctement, ce qui est requis, c'est un leadership courageux, imaginatif et vraiment résolu à déployer des efforts soutenus afin d'améliorer les conditions de vie et d'éradiquer la pauvreté, ainsi qu'un nouveau partenariat mondial fondé sur la responsabilité conjointe et l'intérêt mutuel.

Sur tout le continent, les Africains déclarent qu'ils détermineront leur propre destinée et ne feront appel au reste du monde que pour compléter leurs efforts. Des signes de progrès et d'espoir sont déjà apparents. Le nombre de régimes démocratiques qui se sont engagés à protéger les droits de l'homme, à axer le développement sur l'individu et des économies de marché, est entrain de s'accroître. Les Africains ont commencé à manifester leur refus d'accepter un leadership économique et politique médiocre. Mais ces progrès sont inégaux et inadéquats et doivent être soutenus et accélérés davantage.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique cherche à consolider la célérité de ces avancées. C'est un appel pour une nouvelle relation de partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale et en particulier les pays fortement industrialisés, afin de franchir le gouffre de l'abîme qui s'est élargi au fil de siècles de relations inégales.

L'appel du NEPAD est légitime car ses objectifs s'inscrivent en droite ligne des attentes des peuples africains. Ils visent également l'atteinte des précieux objectifs de la déclaration du millénaire de l'ONU qui sont :

- avant 2005, égalité des sexes pour l'entrée à l'école ;
- avant 2015, 100% de scolarisés, 100% d'accès à la santé, 75% de mortalité liée à la maternité en moins, 66% de mortalité infantile en moins, 50% de pauvres en moins ;
- de 2005 à 2015, mise en place de stratégies de développement durable pour compenser les pertes en ressources écologiques ;
- aboutir globalement à éradiquer la pauvreté en Afrique.

Les objectifs du NEPAD sont donc très pertinents ; c'est leurs réalisations qui posent de sérieux et redoutables problèmes à résoudre. Il semble que les Chefs d'Etat en sont conscients car l'expérience leur a appris que la paix, la sécurité, la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et une saine gestion économique sont les conditions indispensables au développement humain durable. Ils s'engagent donc à promouvoir ces valeurs, individuellement et collectivement, dans leur pays, leur région et le continent.

La tâche est énorme, mais à la hauteur de l'ambition. La tâche est énorme, tant le chemin est long, tortueux et jonché d'obstacles difficiles à surmonter. La tâche est énorme surtout dans ce contexte international fréquemment instable, donnant ainsi l'occasion à des pessimistes de dire du NEPAD que c'est « du vieux vin dans de nouvelles bouteilles ». Mais les Africains, fatigués de l'inconfort du sous développement, sont animés d'un optimisme débordant. C'est pourquoi ils ont

foi à l'engagement de leurs dirigeants et se mobilisent pour soutenir le NEPAD. A travers des conférences, séminaires, symposiums et forums, ils se mobilisent pour écrire ensemble l'histoire de leur développement.

Le NEPAD a déjà le soutien de la communauté internationale et particulièrement du G8, le groupe des huit pays les plus industrialisés. Ce soutien sera plus concret lors du prochain sommet du G8 qui se tiendra en France en Juin 2003, en espérant toutefois que le développement africain ne soit pas relégué aux calendres grecques suite à la guerre en Irak qui engendrera certainement un nouvel ordre mondial.

Fort du soutien de la communauté internationale et de celui des masses populaires africaines, le NEPAD a le vent en poupe ; « il lui reste l'engagement quotidien, l'action qui ne trahit pas l'intention, l'efficacité qui encourage et le succès qui rassure ». Nulle doute que le NEPAD brillera de mille feux, car il est l'espoir de tout un continent.

Au nom des « droits inaliénables de l'homme » et au nom de la solidarité humaine, aidons le NEPAD à aider l'Afrique.